## Quelles mutations du travail et de l'emploi?

### **Définition**

Le travail désigne toute activité humaine participant à la production de biens ou de services, qu'elle soit rémunérée ou non. L'emploi, quant à lui, correspond à un travail rémunéré et déclaré, qui assure un revenu, des droits sociaux et un statut dans la société. Néanmoins, ces deux notions connaissent d'importantes transformations depuis plusieurs décennies.

### Problématique

Comment le travail et l'emploi ont-ils évolué, et quelles sont les conséquences de ces mutations sur l'organisation du travail et l'intégration sociale?

# I) L'emploi se diversifie et les frontières entre activité, chômage et inactivité deviennent floues

Tout d'abord, il est essentiel de souligner que la distinction entre travail, emploi et chômage s'est complexifiée. En effet, si traditionnellement, avoir un emploi signifie occuper un poste rémunéré dans un cadre légal, cette définition s'efface partiellement avec le développement de formes d'emplois atypiques comme les contrats courts, le temps partiel subi, ou encore le travail sur plateforme. Ainsi, un livreur travaillant pour une application mobile n'a pas toujours le statut de salarié, bien qu'il exerce une activité régulière et rémunérée.

De plus, la montée du chômage a fait apparaître ce que l'on appelle le halo du chômage, c'est-àdire des personnes sans emploi qui souhaiteraient travailler mais ne remplissent pas tous les critères pour être comptabilisées comme chômeurs. Parallèlement, le sous-emploi touche des travailleurs à temps partiel qui voudraient travailler davantage. Par conséquent, les frontières entre emploi, chômage et inactivité sont de plus en plus floues.

Enfin, l'emploi peut être salarié, lorsqu'il existe une relation de subordination à un employeur, ou non salarié, lorsque l'individu travaille à son compte. La progression de l'autoentrepreneuriat, favorisée notamment par des plateformes comme Uber, illustre bien cette diversification des statuts d'emploi.

### II) L'organisation du travail a profondément évolué

Par ailleurs, il faut noter que l'organisation du travail a connu de **profondes transformations**. Au début du XXe siècle, le modèle dominant était le **taylorisme**, fondé sur une **division stricte du travail**: chaque ouvrier effectuait une **tâche précise** et **répétitive**, sous le **contrôle d'une hiérarchie**. Ce modèle visait à **maximiser la productivité**, comme l'illustre le travail à la chaîne mis en place chez **Ford**.

Cependant, à partir des **années 1970**, ce modèle a été **remis en cause** en raison de sa **rigidité** et de son **impact négatif** sur les **conditions de travail**. Ainsi, un nouveau mode d'organisation, dit **post-taylorien**, s'est progressivement **imposé**. Celui-ci valorise davantage la **polyvalence**, l'autonomie, et le **management participatif**. Par exemple, dans certaines usines japonaises, les ouvriers sont regroupés en équipes responsables d'un ensemble de tâches, ce qui renforce leur implication.

Néanmoins, ces évolutions sont **ambivalentes**. D'un côté, l'**autonomie** des salariés peut accroître leur **satisfaction**. D'un autre côté, elle s'accompagne souvent de nouvelles formes de **pression**, notamment liées à la performance, à la **concurrence entre collègues** ou aux **attentes des clients**. Ainsi, si les "cadences infernales" dénoncées en **1968** ont pu reculer, d'autres formes de **stress professionnel** sont apparues.

### III) Les mutations du travail bouleversent les conditions d'emploi et d'intégration sociale

Enfin, les transformations du travail s'accompagnent de **profonds bouleversements sociaux.** D'une part, le **numérique** a modifié les **conditions de travail**. Le **télétravail**, par exemple, permet une **plus grande flexibilité**, mais il brouille aussi la **frontière entre sphère professionnelle et sphère privée**. De plus, les **plateformes numériques** (Deliveroo, Uber, etc.) ont fait émerger une forme d'**emploi hybride**: **juridiquement indépendant** mais **économiquement dépendant**, le travailleur y subit souvent les **décisions** de l'**algorithme**.

D'autre part, on assiste à une polarisation des emplois : les innovations technologiques tendent à faire disparaître les tâches intermédiaires (comme certains postes d'administration), au profit de métiers très qualifiés (programmation, ingénierie) ou très peu qualifiés (livraison, entretien). Par conséquent, les emplois stables et bien rémunérés se concentrent sur certains profils, tandis que d'autres connaissent la précarité.

Ces mutations interrogent également la capacité du travail à assurer l'intégration sociale. En effet, si l'emploi demeure une source de revenu, de statut et de lien social, la montée du chômage, de la précarité et des travailleurs pauvres remet en cause cette fonction intégratrice. Ainsi, certains salariés, bien qu'ayant un emploi, ne parviennent pas à sortir de la pauvreté. Cela conduit à réfléchir à d'autres formes de reconnaissance sociale, au-delà du seul travail.

### Conclusion

En définitive, le travail et l'emploi connaissent des **mutations profondes**. D'un côté, les formes d'emploi se diversifient, les frontières entre activité et inactivité se brouillent, et les conditions de travail évoluent vers plus de flexibilité. D'un autre côté, ces transformations engendrent des inégalités croissantes, une polarisation des emplois, et une fragilisation de l'intégration sociale par le travail.

Dès lors, il est nécessaire de repenser les **politiques de l'emploi**, la **protection sociale**, et les **modes de reconnaissance des individus dans la société**, pour répondre aux **défis** posés par ces **mutations du monde** du travail.

En éspérant que ce résumé de cours vous a été bénéfique, je vous encourage à découvrir les autres résumés de cours dans la rubrique "SES".